

Appel à projets de podcast natif À la recherche du street art belge

Cahier des charges

1. Contexte

La RTBF lance un nouvel appel à projets de podcast natif à destination du public 'Nouvelles générations' (15-25 ans). La RTBF recherche un projet authentique, original, rythmé, à destination des médias Tarmac et Jam.

2. Caractéristiques des projets

Les projets dont il est fait appel disposent des caractéristiques suivantes :

a) Thématique :

Le **hip-hop** est un mouvement culturel qui a émergé à la fin des années 1970 aux États-Unis et qui s'est par la suite répandu partout dans le monde. En Belgique, c'est au début des années 1990 que la culture du hip-hop trouve son épanouissement, en particulier au travers de la musique rap - mais pas seulement. Le hip-hop est un mouvement culturel qui englobe diverses disciplines, en ce compris l'art du graffiti ou du street-art. Dans le cadre des 50 ans du hip-hop (célébrés à la RTBF à partir de septembre 2023), Tarmac et Jam recherchent donc une série podcast originale sur le monde du Street Art ou/et du Graffiti en Belgique.

Cette série retracera l'histoire du Graffiti sous un angle 100% original et/ou créera une enquête autour des légendes du graffiti/street art en Belgique. Quand le street-art a-t-il commencé à faire surface en Belgique ? Quelles ont été les différentes évolutions de cet art ? Qui sont les artistes belges de ce milieu ? Comment le graffiti s'est-il immiscé dans les rues de Belgique francophone ? Quelles sont les motivations, les inspirations, les buts qui animent les graffeurs ? Quels sont les graffs les plus célèbres de la Belgique francophone ? Comment la Belgique s'inscrit sur la scène internationale grâce au street-art ?

Dans ce podcast, c'est un ou une incarnant·e fort·e qui plongera l'auditeur·ice à la découverte de ce mouvement.

b) Genre, traitement, ton

Podcast documentaire et/ou à la manière d'une enquête, au ton authentique, comprenant éventuellement des touches d'humour et de mystère, dont chaque épisode donne envie de connaître la suite et maintient l'auditeur·ice en haleine

La série donnera la parole à plusieurs protagonistes afin de comprendre l'histoire de ce mouvement en Belgique et d'en faire découvrir les principales figures. Le ton sera particulièrement adapté au public de Tarmac et de Jam.

Le contenu est intemporel, de longue traine et peut être à durée variable (en fonction de la narration).

c) Format

Podcast documentaire de forme sérielle (en plusieurs épisodes, en fonction de la narration), qui répond aux codes de contenus et de consommation propres au podcast natif (audio), c'est-à-dire un contenu adapté au format d'un podcast natif diffusé sur le web, les réseaux sociaux et dans les applications de podcast (liberté de ton et de format, thématique originale, storytelling & rythme spécifiques...) et consommé à la demande.

Durée des épisodes : idéalement 10 minutes mais durée à déterminer en fonction du projet proposé et du découpage de la narration.

Bonus : au-delà de l'éditorial et du format narratif à la première personne, le podcast propose une mécanique innovante de mise en contexte et/ou de narration.

d) Audience cible

Nouvelles Générations (cœur de cible : Tarmac) : le projet s'adressera en priorité aux 15-25 ans, en Belgique francophone.

Jeunes adultes (cible élargie : média JAM) : 25-39.

Proximité : les projets devront être en prise directe avec la société d'aujourd'hui et démontrer une proximité avec la culture belge francophone dans toute sa diversité.

Diversité : le comité de sélection sera attentif à la diversité (âge, genre, catégorie socio-professionnelle, origine, handicap) parmi les équipes de création et/ou les intervenants dans le podcast natif. Le projet s'adresse aux personnes de tous les genres, sexes et orientations sexuelles, et de toutes origines socio-économiques et sociales.

e) Finalité

Le public découvre ou approfondit ses connaissances du street-art et de son histoire en Belgique et comprend en quoi il fait partie du mouvement culturel hip-hop, de manière ludique et amusante/accrocheuse.

f) Références – pas des modèles à copier-coller, mais dont s'inspirer à certains égards :

- [Caca sur les murs](#) de Slate pour l'humour, le second degré et le format « enquête décalée »
- [40 ans de Rap](#) de France Inter pour la qualité de l'info relayée, et l'histoire du mouvement culturel
- [OG story](#) de Tarmac pour le ton du média de destination
- [Cerno, l'anti-enquête](#), pour l'immersion et la création sonore, et le côté 'anti-enquête'
- ...

g) Critères de sélection

- Adéquation entre le cahier des charges et le projet soumis Ils proposent un contenu adapté à la production d'un podcast natif en termes de démarche, d'écriture, de moyens financiers, logistiques et techniques, du nombre de jours d'enregistrement, et d'équipes créatives (auteur, réalisateur, producteur, ingénieur du son...), de montage, de ton... durant tout le processus de création et de production
- Adéquation du projet et de son traitement au public cible
- Caractère innovant du projet
- Histoires surprenantes et protagonistes inspirants, garants d'un ancrage local en Wallonie et

- à Bruxelles, et aux profils et expériences de vie diversifiés
- Potentiel narratif et informatif du documentaire sonore et des thématiques explorées
 - Rigueur documentaire, point de vue d'auteur·ice et réflexion aboutie sur la réalisation
 - Bonne compréhension des enjeux traités et accès au terrain
 - Bonus : réflexion quant à la stratégie de promotion (et d'impact) de la série via d'autres réseaux afin d'atteindre un public le plus large possible
 - Donner envie d'écouter la série à la lecture du dossier

Critères de recevabilité des projets

- Le projet doit :
 - répondre aux **caractéristiques** citées au point 1 ;
 - être présenté par un·e **producteur·rice indépendant·e**, soit personnes physiques sous statut d'indépendant, soit constitué en société commerciale ou ASBL.
- Un **dossier de 5 pages maximum** qui inclut tous les éléments suivants devra être déposé **avant le lundi 15 mai 2023 à midi** :
 - Un pitch (une page maximum)
 - Une note d'intention de l'auteur·rice principal·e (démarche, enjeux...)
 - La structure, le ton du podcast et la mécanique des épisodes, notamment les thématiques et/ou intervenants, le nombre et la durée des épisodes prévus et la durée d'un épisode
 - Un budget prévisionnel
 - Intentions sonores et visuelles (moodboards sonore et visuel, bible de références)
 - Un planning de production prévisionnel

Les dossiers doivent être envoyés via le formulaire prévu mis à disposition sur le site de la RTBF.

1. Intervention financière de la RTBF

Phase 1 – phase de développement

Parmi les dossiers recevables, jusqu'à maximum 3 projets seront présélectionnés pour une première phase de développement.

Dans cette phase, chaque projet recevra 3000 euros pour produire

- un pilote diffusable
- un dossier de production approfondi et définitif, qui permette la production de la saison entière en cas de sélection pour la phase 2, dans les délais et budgets escomptés

L'accompagnement du travail d'écriture et de réalisation des pilotes et des dossiers se fera sous la supervision de la RTBF.

Phase 2 – phase de production de la saison

Parmi les 3 dossiers présélectionnés en phase 1, un seul projet recevra une enveloppe pouvant aller jusqu'à 30 000 euros maximum pour la production de la saison complète, ainsi que du matériel promotionnel convenu.¹

¹ Si, parmi les projets sélectionnés pour la compétition, la RTBF estime qu'aucun ne remplit ses exigences en matière de diffusion, la RTBF se réserve le droit de renoncer à son intervention financière.

L'accompagnement du travail d'écriture et de réalisation du projet sélectionné se fera sous la supervision de la RTBF.

2. Diffusion

Le projet sélectionné sera diffusé sur les plateformes de la RTBF, en fonction de la stratégie de diffusion établie par la RTBF.²

La période précise de diffusion dépendra du projet lui-même et du planning de la RTBF.

3. Sélection des projets

Les ou les projets recevables conformément au point 3 seront sélectionnés par un Comité de sélection sur la base des critères d'évaluation suivants :

- Les critères créatifs, artistiques et techniques du projet ;
- L'intérêt innovant du projet pour la RTBF ;
- L'adéquation entre le montant du financement et le projet artistique ;

Toute décision du Comité de sélection quant à la sélection sera motivée.

4. Planning de développement des projets jusqu'à mise en ligne

- 1) Mars 2023 : lancement de l'appel à projets et mise en ligne du cahier des charges sur le site de la RTBF
- 2) **Lundi 15 mai 2023 à midi (12h)** : clôture de dépôt des projets ;
- 3) Mai 2023 : présélection des 3 projets pour la phase 1 ;
- 4) Mai-Juin 2023 : phase 1 – phase de développement
- 5) Juin 2023 : livraison du pilote et du dossier définitif et sélection du projet pour la phase 2
- 6) Juillet-septembre 2023 : phase 2 – production du projet ;
- 7) 30 septembre 2023 : livraison des PAD (prêts à diffuser) du projet

² Les auteur·rice·s des projets sélectionné·e·s autorisent la RTBF à disposer de tous les droits d'exploitation de contenus produits et payés par le présent Fonds et notamment, le droit de les diffuser en intégralité ou par extraits, sous une forme identique ou non, sans limite de nombre et de durée, sur l'ensemble de ses services de médias audiovisuels linéaires et non linéaires, actuels ou à venir, ainsi que sur les services de médias audiovisuels des organismes de radiodiffusion sonore ou télévisuelle auxquels elle participe, et notamment sur TV5, Arte et Euronews, par quelque mode de diffusion que ce soit, et notamment par voie hertzienne, câble, satellite ou Internet, quelle que soit l'étendue géographique couverte par ces modes de diffusion, que ce soit par ses soins ou par un opérateur technique agissant au nom et pour compte de la RTBF et par tous procédés, y compris la « video on demand », la « near video on demand » et Internet ainsi que tout autre média interactif, que ce soit gratuitement ou contre rémunération, peu importe le type de réception (privée ou publique) et le type d'appareil récepteur ou le type d'écran (fixe, mobile, écran de télévision, écran d'ordinateur, téléphone, GSM, smartphone, console de jeu, écran géant,...).